

Bruxelles, 15 juin 1982

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE M. GASTON E. THORN, PRESIDENT DE LA
COMMISSION, DEVANT LE CERCLE GAULOIS, LE 14 JUIN 1982

ACIER (Etats-Unis)

Jeudi dernier, 4 jours après le Sommet de Versailles où nous avons exprimé solennellement notre volonté de résister aux pressions protectionnistes, M. BALDRIDGE, secrétaire américain au Commerce, a ^{informé} la Commission que les négociations pour la recherche d'un accord sur les exportations de produits sidérurgiques communautaires ne pouvaient pas aboutir et que le Gouvernement américain allait prendre des mesures de protection unilatérales contre les exportations européennes d'acier.

Quels sont les reproches qui nous sont faits Outre-Atlantique ?

En substance, l'administration américaine, poussée par les sidérurgistes, considère que les exportations des pays de la Communauté portent préjudice

au marché américain étant / ^{donne} que leur pénétration serait grandement facilitée par des aides importantes qui permettraient des prix trop bas.

Quelles réponses avons-nous à faire ?

D'abord, peut-on raisonnablement prétendre que des exportations qui ne représentent que 5% environ du marché américain puissent le destabiliser ? Nous avons exporté moins d'acier en 1981 que nous ne le ^{faisions} 10 ans auparavant. Pourquoi attribuer la responsabilité de la crise de l'acier aux Etats-Unis à nos exportations alors que tout le monde sait qu'il s'agit là de la conséquence sectorielle d'une stagnation économique générale, et d'un retard de modernisation des usines sidérurgiques américaines. Cette stagnation est d'ailleurs voulue ou acceptée par les autorités

américaines qui privilégient la lutte contre l'inflation par le biais d'une politique monétaire draconienne. Cette politique monétaire conduit à des taux d'intérêt élevés qui dépriment l'investissement en général. Elle entraîne aussi un taux de change du dollar qui freine les exportations américaines et facilite la pénétration de produits étrangers, qu'il s'agisse de l'acier ou d'autres produits.

Si le dollar, en peu de temps, ^{s'est} apprécie de 30, 40 ou 50% par rapport à certaines monnaies européennes, sans que cela corresponde à un mouvement économique profond peut-on encore raisonnablement attribuer aux aides européennes la responsabilité d'un déséquilibre du marché?

A propos des aides ^{européennes} il importe d'abord de souligner les conditions de totale transparence dans lesquelles elles sont accordées dans les pays de la Communauté sous la discipline exercée par la Commission. Le code des aides est un document public qui précise les types d'aide, leur calendrier de suppression et les contreparties nécessaires à leur octroi.

Je voudrais insister particulièrement sur ce dernier point. Lorsque des aides sont accordées, elles le sont dans la grande majorité des cas pour des investissements améliorant les conditions de productivité des installations et orientant la production vers des types de produits pour lesquels l'équilibre du marché est meilleur. Ces aides ne sont donc aucunement des subsides à l'exportation. Pour être accordées, elles exigent toujours de la part des entreprises de lourds sacrifices en termes d'emploi et de capacité de production.

En outre, si nous avons mis en place un système de quotas de production, c'est précisément pour éviter de donner libre cours à une surenchère des aides dans la Communauté.

Nos amis américains doivent donc comprendre qu'il y a de notre côté un effort sérieux - j'allais dire douloureux - de restructuration sidérurgique et aucune intention d'introduire des distorsions de concurrence dans les échanges internationaux.

L'affaire de l'acier est ³ une ~~mauvaise querelle~~ : mauvaise querelle que nous cherchent les siderurgistes et l'administration des Etats-Unis.

Nous n'accepterons pas d'être injustement penalises.

Nous presenterons avec force et determination notre position selon les procedures et devant les instances internationales habilitées. Nous nous refusons à envisager, pour l'instant, des mesures de retorsion. Elles sont contraires à notre demarche à l'égard des conditions de l'échange international. Elles sont aussi contraires au principe, reaffirme en commun à Versailles, de maintenir un systeme de commerce mondial ouvert. La Commission se refuse d'envisager une escalade dans les mesures de retorsion qui affaiblirait les deux partenaires au moment même où la crise economique exige qu'aucune source de croissance ne soit negligee. Mais cette volonté doit être partagée par nos partenaires,

REALIGNEMENT MONETAIRE

Je dirai d'abord que cet ajustement des parités est tout à fait compatible avec les principes qui sont à la base du S.M.E. Celui-ci est en quelque sorte un engagement, une discipline visant la stabilité des parités de change. Mais il prévoit aussi que lorsque les conditions économiques de base - les fameux "fundamentals" - l'exigent, alors des changements de parité peuvent être apportés en vue de retrouver un équilibre entre les conditions économiques et les rapports de taux de change.

Cet ajustement s'est également réalisé en respectant un autre principe du S.M.E., à savoir la concertation entre les participants. Il n'y a pas eu - et il ne pouvait y avoir - de décision unilatérale d'un ou de plusieurs pays. Les nouveaux rapports de change sont le résultat de discussions, longues et serrées où chaque pays a pu mettre en avant ce qu'il souhaitait pour sa propre monnaie mais aussi ce qu'il pouvait accepter pour les autres.

Enfin, un autre principe du S.M.E. a été également respecté. Il s'agit de la symétrie de la charge de l'ajustement. C'est une expression bien obscure et un peu rébarbative mais qui indique, en termes plus simples, que l'ajustement doit concerner toutes les monnaies en fonction de leur écart par rapport à une certaine norme retenue comme base de référence. Même si la monnaie française subissait la pression la plus forte, l'opération ne s'est pas limitée à une dévaluation du franc français, mais aussi une réévaluation des monnaies bénéficiant d'une situation relativement favorable, notamment du point de vue du taux d'inflation.

Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Je ne le crois honnêtement pas. L'ajustement des parités de ce dernier week-end survient après celui du mois d'octobre 1981 et celui de février 1982. Trois ajustements en moins d'un an. Même si les règles ont chaque fois été respectées et si l'ampleur des modifications a été raisonnable, on ne peut se défendre de l'impression désagréable que le S.M.E. ne peut résister longtemps à de tels soubresauts. Les parités sont certes ajustables, mais l'ajustement doit rester l'exception pour que l'apport de stabilité du S.M.E. soit significatif. est fondamentale. L'exigence de convergence des économies a été reconnue dans les travaux préparatoires au S.M.E., elle fait partie de ses règles de bonne conduite et toute la coordination des politiques économiques au sein de la Communauté est orientée vers cet objectif.

Et ce n'est donc pas faire preuve d'originalité que de ~~_____~~ ni d'audace de dire que la bonne tenue du S.M.E. est indissociable d'un rapprochement des ~~_____~~ performances économiques des pays participants.

Or, ces résultats sont encore fort divergents entre les pays membres. Je ne rappellerai pas les écarts dans les taux d'inflation. Vous les connaissez comme moi. Je voudrais insister aujourd'hui sur un autre aspect de la convergence, que je définirai comme sa composante "réelle". J'ai entendu hier le

Premier Ministre français, M. MAUROY, dire, en présentant les mesures d'accompagnement nationales, que les résultats français en termes de croissance économique sont meilleurs que ceux de ses partenaires de la Communauté. C'est largement exact. Mais l'intégration économique est devenue telle dans la Communauté qu'aucun pays membres ne peut soutenir un taux de croissance sensiblement plus élevé que celui de ses partenaires sans tomber dans des difficultés de balance des paiements donc de taux de change. Un tel choix n'est possible que s'il est accompagné d'une discipline draconienne en matière de revenus.

Pourquoi de tels écarts de taux de croissance sont-ils difficilement soutenable au stade d'interpénétration économique des Etats Membres?

Nous devons prendre conscience du fait que les échanges intra-communautaires représentent aujourd'hui des volumes extrêmement importants. Un écart sensible dans les rythmes de production entraîne à bref délai un surcroît d'importations qui n'est pas compensé par un mouvement analogue des exportations. Un déséquilibre s'installe qui atteint rapidement des montants élevés et met le marché des changes sous tension.

C O N C L U S I O N

Pour ce qui est de nos relations avec les Etats-Unis, il s'agissait d'abord d'une Communauté d'origine.

De cela a découlé une communauté de valeurs, puis une communauté d'intérêts. C'est aujourd'hui devenu une communauté de destin.

Tous les éléments seraient en place pour qu'on s'entende pour agir en commun.

Nous avons une histoire commune, nous avons connu des sacrifices communs.

Mais il y a aussi des différences de situations et de vues.

A Versailles, nous avons parlé des problèmes monétaires et nous avons fait comprendre à nos amis américains tout ce que nous pensons du niveau élevé des taux d'intérêt.

Nous leur avons fait valoir par ailleurs que quand on est le leader de l'Occident, quand on a la monnaie de réserve, on a des responsabilités particulières.

En conclusion, nous refutons tout simplement les reproches de protectionnisme. Que ce soit en matière d'acier, que ce soit en matière de textiles, que ce soit en matière de produits laitiers, ou tout autre secteur, les Etats-Unis chaque fois qu'il y va de leurs intérêts sont au moins aussi protectionniste que nous.

Nous voudrions leur répondre : qui est protectionniste ? Celui dont la balance commerciale est déficitaire ou celui dont elle est excédentaire. Nous avons connu en 1980 une balance commerciale déficitaire de 60 milliards de dollars vis-à-vis du reste du monde.

Elle est déficitaire vis-à-vis des pays du tiers monde, déficitaire d'une façon écrasante vis-à-vis du Japon, déficitaire vis-à-vis des Etats-Unis : quelque 8 milliards de dollars rien qu'en matière agro-alimentaire.

Je pense que les décisions américaines intervenues ces derniers jours en matière d'acier sont plus que sérieuses, elles sont très graves. Elles le sont, parce qu'elles affectent un secteur où l'Europe est en très grande difficulté et où dans un grand et douloureux effort la Communauté essaye de se restructurer.

Nous ne pouvons accepter que les 5 % qui représentent la part des importations européennes sur le marché des Etats-Unis puissent réellement mettre le marché américain en danger.

Nous sommes profondément meurtris, nous Communauté, par le fait que l'on prenne comme critère de mégalisation notre système d'aide qui se voulait essentiellement transparent.

C'est le fond qui est grave, c'est la forme qui l'est aussi.

J'ai dit au Président des Etats-Unis que j'étais prêt à venir aux Etats-Unis pour négocier sur tous les points litigieux, car nous tenons à la solidarité occidentale plus qu'aucune autre.

Il faut que tout le monde comprenne que pour cela il faut être deux et que celui qui se refuse à la comprendre prendra une lourde responsabilité.